

Préserver la ressource en eau

DES PISTES CONCRÈTES POUR ÉCONOMISER L'EAU ET LUTTER CONTRE LES FUITES

Malgré les incertitudes inhérentes aux projections, les travaux scientifiques convergent vers une trajectoire claire pour la région Sud : une diminution de la ressource en eau, de surface et souterraine, estimée entre -10 % à -30 % à l'horizon 2050 (GREC SUD).

La ressource en eau est aujourd'hui au cœur des préoccupations environnementales et territoriales. Avec la multiplication des épisodes de sécheresse, notamment en période estivale, l'eau devient une ressource rare, précieuse et de plus en plus convoitée. Elle joue également un rôle essentiel pour le maintien de la qualité des milieux et de la biodiversité. Le changement climatique accentue ces tensions, entraînant des restrictions d'usage de plus en plus fréquentes par arrêtés préfectoraux à l'échelle départementale ou régionale. Dans ce contexte, préserver l'eau et en assurer une gestion raisonnée n'est plus une option, mais une nécessité.

Tous les secteurs sont concernés par cette pression croissante : l'agriculture en premier lieu, très dépendante de l'irrigation, mais aussi les usages domestiques, industriels et les besoins liés aux espaces verts urbains. Pour garantir une utilisation équilibrée et durable de cette ressource, il est essentiel

de mettre en place des stratégies locales intégrées.

Face à ce constat, mieux partager l'eau et participer à la sobriété des usages de l'eau, cela passe notamment par :

- L'émergence d'une gouvernance territoriale et la construction de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE),
- La récupération des eaux de pluie, la réduction des fuites dans les réseaux, la promotion d'usages économes et la modernisation des pratiques, notamment en agriculture,
- L'adaptation de l'aménagement urbain pour permettre l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter le ruissellement afin que les nappes se remplissent de manière naturelle.

Enfin, la sensibilisation des habitants joue un rôle clé. Chaque geste compte, et l'adoption de comportements plus sobres peut faire la différence à l'échelle collective. Préserver la ressource en eau, c'est anticiper les tensions futures, protéger les milieux aquatiques et garantir à chacun un accès équitable et durable à cette ressource vitale. C'est aussi un engagement fort pour un développement plus résilient face aux dérèglements climatiques.



-10 à -30 %

**de diminution de la ressource en eau, de surface
et souterraine à l'horizon 2050 (GREC SUD).**



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

En France, la gestion de l'eau est un enjeu majeur pour la préservation des ressources et la lutte contre les déséquilibres territoriaux. Le Plan eau, lancé en mars 2023, fixe un objectif de réduction de 10 % des prélèvements d'eau d'ici 2030, avec des engagements pour différents secteurs : eau potable, agriculture, industrie et centrales nucléaires. Ce plan privilégie les solutions locales adaptées, comme la réduction des fuites ou l'utilisation d'eaux non conventionnelles.

À l'échelle des bassins, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et Corse décline des orientations fondamentales (OF) qui renforcent ces objectifs, en promouvant la gestion à la source des eaux pluviales, la désimperméabilisation et la renaturation. La planification écologique et le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC) soutiennent ces efforts par des mesures pour optimiser l'approvisionnement, préserver la qualité de l'eau et encourager les pratiques économes.



Illustration en actions

Communes de Cabrières d'Avignon (84) et de Reillanne (04)

— **Programme « Économisons l'eau, chaque goutte compte ! » avec le Parc Naturel Régional du Luberon**

Depuis 2018, le Parc naturel régional du Luberon porte le programme « Économisons l'eau, chaque goutte compte ! », destiné à sensibiliser habitants, collectivités et hébergeurs touristiques aux enjeux de l'eau dans un territoire marqué par le changement climatique et la raréfaction de la ressource. L'objectif est d'accompagner les collectivités et les citoyens dans la réduction concrète de leur consommation d'eau, tout en valorisant les bonnes pratiques d'arrosage, de gestion des espaces verts et de sobriété domestique.



La commune de Cabrières-d'Avignon (84) s'est engagée dans la diffusion des outils proposés par le Parc.

Elle a accueilli le stand mobile lors de manifestations locales et relayé les supports pédagogiques (kits, affiches, autocollants) dans les lieux publics afin de sensibiliser largement la population.



La commune de Reillanne (04)

a accueilli en 2024 deux journées thématiques avec une conférence sur les enjeux de l'eau suivie d'une projection-débat et des ateliers participatifs et défis ludiques pour les scolaires et les enfants autour de la préservation de la ressource. Ces événements, construits avec la Maison régionale de l'eau et plusieurs associations partenaires, ont permis de sensibiliser enfants, familles et acteurs locaux à travers des formats interactifs et accessibles.

Ces deux expériences illustrent la complémentarité du programme et met en évidence la pertinence d'actions adaptées aux réalités locales, combinant outils pratiques et événements conviviaux.

En rapprochant habitants, élus et acteurs de l'eau, le PNR du Luberon et les communes engagées à ses côtés, contribuent à instaurer une culture commune de sobriété en eau et à renforcer la résilience du territoire face au changement climatique. ●

Commune de Jouques (13)

— **Gestion active de la ressource en eau : maîtrise des usages et lutte contre les fuites**



La collectivité met en œuvre des systèmes avancés pour la détection des fuites grâce à une application cartographique et analytique qui traite en temps réel des données de différents capteurs (débitmètres, niveaux de réservoir, pression, qualité de l'eau, etc.) installés sur le réseau. Cette application permet aux agents d'identifier automatiquement les anomalies (débits de nuit élevés, écarts de consommation, fuite potentielle, etc.), grâce à des alertes immédiatement visibles via un tableau de bord et une interface SIG.

Suite à la détection, des interventions sont rapidement initiées : sectorisation du réseau, localisation acoustique, voire injection d'azote pour confirmer une fuite. Les actions incluent également le géoréférencement des ouvrages,

le renouvellement de tronçons prioritaires, l'installation de vannes programmables, et une étude hydraulique pour réduire la pression dans certaines zones.

Grâce à cette stratégie où veille numérique et actions techniques s'articulent efficacement, Jouques se donne les moyens d'agir en réduisant les pertes en eau, améliorant la résilience du réseau, et en optimisant la gestion de la ressource, en alignement avec les exigences réglementaires et les enjeux climatiques actuels. ●

Découvrez d'autres retours d'expériences sur

www.arbe-regionsud.org :

rubrique « Initiatives inspirantes » en tapant :

« Préserver la ressource en eau »

Zone humide de Belle île
d'Aubignan, Vaucluse
© Corinne ROEHLLY (ARBE)





Pistes d'accompagnement

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Conseil méthodologique sur la gestion intégrée de l'eau, partage d'expériences et d'outils, avis technique sur un projet, sensibilisation des agents et élus.

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Accompagnement technique et financier pour les actions visant à sécuriser l'alimentation en eau potable, réduire les pertes, optimiser la gestion quantitative et qualitative, et promouvoir les économies d'eau (voir pistes de financements).

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Appui technique sur la gestion durable de la ressource, suivi des usages et des pressions, expertise sur les solutions fondées sur la nature pour améliorer la recharge et limiter les pollutions diffuses.

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL)/DDT(M)

Appui réglementaire pour la gestion quantitative et qualitative de l'eau (SDAGE, SAGE, arrêtés sécheresse), conseil pour intégrer la préservation de la ressource dans les documents de planification.

EPTB et syndicats de bassin versant

Coordination des actions de gestion intégrée à l'échelle des bassins.

Collectivités et opérateurs de l'eau (régies, délégataires)

Appui opérationnel sur la recherche de fuites, la mise en place de dispositifs économes, et la sensibilisation des usagers.

Pistes de financements

Retrouvez les financements mobilisables sur notre site :



Outils et ressources

Consultez les outils et ressources spécifiques sur ce thème pour aller plus loin :



FICHE RÉALISÉE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :

